

DAAC - Cartes postales Chorégraphiques

Danse

Objectifs pédagogiques : - *Découvrir et s'approprier par la mise en jeu du corps un espace patrimonial de proximité.*

- *Se confronter au langage chorégraphique contemporain et aux œuvres.*

- *Découvrir les espaces d'expression de la création chorégraphique (Théâtre, espaces publics) et les métiers en lien avec le spectacle vivant. Utiliser les outils numériques pour construire une carte postale numérique.*

Descriptif de l'action :

Elle s'adresse à un équipe pluridisciplinaire. Il s'agit pour une classe d'appréhender l'expression chorégraphique, dans une perspective singulière de mise en jeu du corps dans l'espace public. Elle place la question de l'appropriation d'un espace patrimonial de proximité au centre du dispositif et se nourrit de rencontres et de pratiques artistiques contemporaines.

Différentes étapes de l'action :

- 1) Rencontrer la création chorégraphique contemporaine (1 ou 2 spectacles). Visite d'un lieu de spectacles (coulisses, envers du décor), découverte des métiers du spectacle. ([Rencontrer](#)) / ([Connaître](#))
- 2) Découvrir un site patrimonial: ses résonances historiques, économiques, architecturales, sociales...Visite conduite par un professionnel du patrimoine. ([Rencontrer](#)) / ([Connaître](#)) (ordre indifférent entre 1 et 2)
- 3) Expérimenter la pratique artistique sous forme d'ateliers dans l'espace patrimonial (5h d'atelier en 2 séances) avec un artiste partenaire. ([Pratiquer](#))
- 4) Production d'un objet vidéo, photographique à l'aide d'outils simples : téléphone, appareil photo, Ipad..., pour garder et partager une trace de cette expérience singulière en mouvement. ([Pratiquer](#)) / ([Connaître](#))
- 5) Un temps de restitution est attendu au terme du parcours, dans un format libre, à partager au moins à l'échelle de son établissement. (Journée des Arts). On peut également envisager ce temps au moment des journées du patrimoine.



Niveaux concernés :

Collèges, Lycées : LGT, LP, et EREA

Pour construire ce projet :

Il est impératif de se rapprocher des différents partenaires :

1°/ Une structure culturelle de proximité (danse) ([liste](#)).

2°/ D'un service du patrimoine de la ville. La co-construction permet de définir l'artiste associé, le ou les spectacles possibles mais également d'établir un budget et un calendrier.

Après cette étape indispensable, la structure culturelle pourra solliciter la DRAC Nouvelle Aquitaine pour le cofinancement des interventions artistiques.

Financements :

Une aide peut être sollicitée auprès des Conseils Départementaux et du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine par le biais des appels à projets

Financements propres de l'établissement :

L'établissement doit prévoir sur ses fonds propres le financement des transports, de la billetterie et 200€ de cofinancement des interventions artistiques.

Inscriptions : sur l'application ADAGE

<https://www.ac-bordeaux.fr/adage-121683>

Renseignements :

Nathalie Ferrier - Conseillère académique art et culture

nathalie.ferrier@ac-bordeaux.fr - 05 57 57 35 90 - DAAC Rectorat de Bordeaux

En département : s'adresser aux Professeurs relais Danse de la DAAC ([voir liste](#))

Partenaires culturels :

[Structures culturelles de proximité](#)

Services du patrimoine local

Partenaires institutionnels :

DAAC du Rectorat de Bordeaux

DRAC Nouvelle-Aquitaine

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

Conseils Départementaux

